



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ESSONNE

PRÉFECTURE
DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES,
DES ACTIVITÉS FONCIÈRES & INDUSTRIELLES

Section du suivi des affaires foncières

AVIS D'ENQUETE

EVRY

PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER DES PYRAMIDES ~ SECTEUR MIROIRS

Par arrêté préfectoral n° 2015-PREF-DRCL/BEPAFI/SSAF-185 du 9 mars 2015, le préfet de l'Essonne a ordonné, en application du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, l'ouverture des enquêtes publiques préalables à la réalisation du projet de rénovation urbaine du quartier des Pyramides ~ secteur Miroirs ~ sur le territoire de la commune d'EVRY.

CES ENQUÊTES SE DÉROULERONT DU MARDI 31 MARS AU VENDREDI 17 AVRIL 2015 INCLUS.

Monsieur Jean-Louis LANDRE, géomètre-expert foncier en retraite, domicilié en mairie d'EVRY pour les besoins des enquêtes, est nommé commissaire enquêteur titulaire pour la conduite de celles-ci. Monsieur Gilles GOMEZ, docteur ingénieur géologue, est nommé commissaire enquêteur suppléant.

Le siège des enquêtes est fixé à la **mairie d'EVRY** (Hôtel de Ville ~ Place des droits de l'Homme et du citoyen) où toute correspondance relative à celles-ci peut être adressée.

Les dossiers ainsi que les registres, seront déposés en mairie d'EVRY, pendant toute la durée des enquêtes (dix-huit jours), afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit :

lundi - mardi - mercredi - vendredi : 09h00 - 17h00
jeudi : 09h00 - 19h00
samedi : 09h00 - 12h00

Pendant ce délai, les personnes intéressées pourront, soit consigner leurs observations éventuelles dans les registres d'enquêtes ouverts à cet effet, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur, en mairie d'EVRY, siège des enquêtes.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie d'EVRY lors des permanences suivantes :

- le mardi 31 mars 2015 de 09h00 à 12h00
- le jeudi 2 avril 2015 de 16h00 à 19h00
- le samedi 11 avril 2015 de 09h00 à 12h00
- le vendredi 17 avril 2015 de 14h00 à 17h00

Le commissaire enquêteur, dans un délai maximum d'un mois, après avoir éventuellement entendu toute personne susceptible de l'éclairer, transmettra les dossiers, accompagnés de son rapport, de ses conclusions motivées, de son avis et d'un procès-verbal de l'opération, au préfet de l'Essonne.

Une copie de ces documents sera consultable à la mairie d'Evry et à la préfecture de l'Essonne ~ direction des relations avec les collectivités locales ~ bureau des enquêtes publiques, des activités foncières et industrielles.

Cet avis de presse est consultable sur le site internet des services de l'Etat en Essonne : www.essonne.gouv.fr \rubrique publications légales\enquêtes publiques\aménagement et urbanisme\aménagement.